

Présentation des listes DéFI

Ville de Gembloux
Province de Namur - district de Gembloux

1. Bonne gouvernance

- Adopter, en début de législature, un code éthique des mandataires
- Exercer gratuitement les mandats dérivés des fonctions de bourgmestre, échevin ou président de CPAS
- Publicité des subsides octroyés aux asbl et autres associations ainsi que leurs affectations.
- Mise en place d'une évaluation systématique des politiques publiques avec des indicateurs objectifs et la présentation au public du bilan de cette évaluation. La méthode d'évaluation pourra par exemple être développée par l'IWEPS
- Le recrutement transparent et objectif du personnel communal et la sélection par concours (et non plus sur base de l'examen où l'autorité publique choisit au grand choix parmi les candidats ayant réussi).
- Le rapportage transparent et systématique des intercommunales et des ASBL auxquelles est liée la Ville de Gembloux
- A cet égard, la procédure des **interpellations citoyennes** sera facilitée (admission par courriel et 7 jours francs avant le Conseil au lieu de 15 aujourd'hui) et encouragée par la publicité de la procédure sur le site web de la commune et via des campagnes sur les réseaux sociaux.
- Disposer d'un outil digital pour suivre, en temps réel, l'évolution des projets et chantiers
- Mettre en place un budget dédié aux villages pour développer la démocratie participative
- Présenter le budget communal aux habitants

→ Filmer et diffuser sur le web les séances du Conseil communal

2. Démocratie participative

La démocratie participative n'a pas pour but de remplacer la démocratie représentative électorale, mais bien d'associer plus étroitement les citoyens à l'élaboration des décisions politiques.

→ L'amélioration de la communication entre la commune et les citoyens par le perfectionnement de l'interactivité du site internet de la commune et en continuant à développer le service de commande à distance des documents administratifs, en publiant un agenda central de toutes les réunions ouvertes aux citoyens (y compris les procès-verbaux et les ordres du jour y afférents), voire en donnant la possibilité de sonder les citoyens par voie de questionnaires.

Les réseaux sociaux seront utilisés en complément de manière à garder un contact étroit avec les Gembloutois et à faciliter la circulation de l'information directement depuis sa source.

→ La consultation systématique des citoyens quant aux projets d'envergure qui n'ont pas été annoncés dans l'accord de majorité au début la mandature. Ceci permettra aux citoyens de donner leur avis quant aux grandes orientations que proposera la majorité en cours de mandature. C'est une façon de ne plus donner un blanc seing pour toute la durée de la mandature.

3. Moratoire sur l'expansion du bâti

DéFI prône un arrêt des délivrances de permis de lotir pour des projets portés par des promoteurs immobiliers afin d'évaluer les besoins de la commune et d'établir un plan de développement contrôlé et réaliste en phase avec les attentes des Gembloutois.

Il s'agit de rattraper le retard dans les services à la population notamment en matière d'accueil de la petite enfance, d'écoles secondaires et d'infrastructures sportives.

4. Transition écologique

DéFI veut accélérer la transition vers une commune plus respectueuse de l'environnement.

→ Nous souhaitons remplacer progressivement l'éclairage public par de l'éclairage à faible consommation (type LED) avec un système photovoltaïque couplé à une batterie afin que les lampadaires soient autonomes en électricité.

→ Nous souhaitons mettre en place un service de navettes des centres des villages de l'entité vers la gare de Gembloux afin de limiter le nombre de navettes.

→ Nous souhaitons encourager l'usage du vélo en aménageant des pistes cyclables là où cela est nécessaire et en sécurisant celles qui en ont besoin. D'autre part, nous souhaitons installer des parkings à vélos sécurisés aux endroits stratégiques.

→ Nous souhaitons inciter les citoyens à faire du covoiturage via la création de parkings réservés à cet effet et un fléchage ad hoc.

→ Nous souhaitons renforcer les initiatives visant à développer le circuit court à Gembloux. Nous encouragerons les initiatives existantes qui vont dans ce sens et faciliterons la mise au point de nouveaux projets.

Enfin et de manière plus générale, DéFI s'engage à défendre son programme dans le cas d'une participation à la future majorité.

Certaines mesures devront être mises en application de manière sine qua non.

Font notamment partie de ces mesures :

- le moratoire sur l'expansion du bâti
- la consultation des citoyens sur les grands enjeux du développement de Gembloux
- Adopter un code d'éthique des mandataires
- Recruter le personnel communal de manière transparente et objective

L'électeur peut donc avoir une réelle confiance dans le projet que nous défendrons au sein d'une future majorité. Nous serons fidèles à nos engagements car c'est notre marque de fabrique.

Contacts presse

Carlo MENDOLA

+32 471 58 91 83

cmendola@defigembloux.eu

Amaury ALEXANDRE

+32 486 08 84 40

aalexandre@defigembloux.eu